

ADMISSIBILITE – TESTS ENTREE AVRIL 2023
Année scolaire 2023-2024

TROMPETTE

***Sont admissibles en Double-Cursus
sous réserve de l'admission par la commission académique
et du nombre de places disponibles dans les établissements
scolaires partenaires***

**TEST d'affectation en Formation Musicale OBLIGATOIRE
les 22 ou 23 juin 2023**
La convocation vous sera transmise par mail la semaine précédente.

Entrée en 6^{ème} :

- DELESTRE PICAUT Eliott

Entrée en 5^{ème} :

- KURYLIAK Andrii

Entrée en 3^{ème} :

- LESAGE Aurélien

Entrée en 2^{nde} :

- FENAERT Simon
- REMILIEU Yves-Laurent

Entrée en 1^{ère} :

- GALLISSOT Konrad